

Info



Chantier
cannabis



26 juin 2018

Cet Info Chantier cannabis numéro 3 vise à fournir de l'information sur l'évolution du dossier de la légalisation du cannabis à des fins récréatives.

Le Projet de loi provincial 157 sur le cannabis est adopté

Le 12 juin dernier, le *Projet de loi 157* constituant la Société québécoise du cannabis (SQDC), édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière a été adopté. L'entrée en vigueur officielle de la Loi encadrant le cannabis devrait être arrimée avec celle du projet de loi fédéral C-45, c'est-à-dire le **17 octobre 2018**.

Le Projet de loi fédéral C-45 sur la légalisation du cannabis est adopté

Le Sénat a adopté le 19 juin dernier le projet de loi C-45 sur la légalisation du cannabis. Le projet de loi a obtenu la sanction royale le 21 juin. **La date d'entrée en vigueur officielle est le 17 octobre 2018**, afin de permettre à toutes les instances impliquées de se préparer à la mise en œuvre de la légalisation. Le Canada deviendra le premier pays du G7 à légaliser le cannabis à l'échelle nationale.

Le Projet de loi fédéral C-46 loi modifiant le Code criminel (infractions relatives aux moyens de transport) est adopté

Le projet de loi C-46 a obtenu la sanction royale le 21 juin dernier et il se déploiera en deux vagues. Ainsi, **la vague 1 de C-46 est déjà en vigueur et ce, jusqu'au 17 décembre 2018**. Cette vague prévoit, en plus des nouvelles infractions concernant la concentration de drogue dans le sang, que les policiers ont désormais le pouvoir d'exiger le prélèvement d'un échantillon sanguin en matière de capacité affaiblie par la drogue. Dans les faits, compte tenu que le Québec n'a toujours pas déterminé la personne autorisée à recueillir l'échantillon sanguin en dehors des centres hospitaliers, ce type d'ordre ne pourrait généralement survenir que dans les cas où la personne est déjà à l'hôpital.

La loi prévoit la possibilité d'utiliser un appareil de détection salivaire (MDDA). Toutefois, aucun appareil n'a encore été approuvé.

La carte des droits sera modifiée en conséquence.

Actualisation des cours déjà existants : le cours *Épreuves de coordination des mouvements (SER-1049)* a été mis à jour!

- Afin de s'adapter aux nouvelles réalités des enquêtes de capacité de conduite affaiblie impliquant de la drogue et de se préparer à la légalisation du cannabis, le cours *Épreuves de coordination des mouvements* a été actualisé. Cette actualisation permet d'intégrer la méthode de travail en 3 phases inspirée du *Programme d'évaluation et de classification des drogues* qui est maintenant enseignée au niveau national. En plus du précis de cours qui a été entièrement refait, une nouvelle activité a été ajoutée. Le cours dans sa nouvelle version sera disponible à l'automne.

Les formations en développement : 2 nouvelles formations presque prêtes!

Parmi les formations présentées dans l'Info Chantier cannabis numéro 2, les deux formations suivantes (surlignées en jaune) sont presque complétées :

- Cadre législatif C-45 et projet de loi 157 : Introduction au cannabis
- Mise à jour sur l'enquête de capacité de conduite affaiblie

Vague 1 : Cadre légal Les changements + formation sur l'enquête de capacité de conduite affaiblie (pouvoirs et devoirs)

Formation	Contenu	Début de la diffusion prévue	Durée prévue	Modalités de diffusion
1.1 Cadre législatif C-45 (+ Projet 157)	« Introduction au cannabis » En collaboration avec la GRC et le CPKN	Août 2018	1-2 heures	En ligne (blocs d'environ 10-15 min)
1.2 Cadre législatif C-46 (+ Projet 157)	Modification des pouvoirs et devoirs sur l'enquête de capacité de conduite affaiblie	Octobre 2018	½ jour	À l'ENPQ et dans les corps de police (hors établissement et en déconcentration)
1.3. Mise à jour sur l'enquête de capacité de conduite affaiblie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 7 catégories de drogues (avec accent sur le cannabis) ▪ Prise de décision – Schéma d'intervention ▪ Processus en 3 phases 	Octobre 2018	½ jour	À l'ENPQ et dans les corps de police (hors établissement et en déconcentration)

L'équipe du Chantier cannabis

Juin 2018